

La Région et l'OLCA lancent une Bourse de soutien à la création en langues régionales dans le Grand Est

Pour valoriser les langues régionales et renforcer leur visibilité, encourager les initiatives innovantes et originales est plus que jamais nécessaire. C'est dans cet objectif que la Région Grand Est et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) lancent une Bourse de soutien à la création en langues régionales.

Vecteurs essentiels de la culture et du patrimoine des territoires du Grand Est, ces langues ont besoin d'hommes et de femmes qui les font vivre et qui les transmettent à leur tour. L'alémanique, le francique, les parlers ardennais, champenois, lorrains... sont également autant de portes d'entrée pour l'apprentissage des langues étrangères et représentent **un véritable tremplin pour le multilinguisme**.

Cette Bourse soutiendra les initiatives portées par les créateurs, les professionnels et les associations pour les types de projets suivants :

- **un spectacle pour les 3-6 ans**, d'une durée de 30 à 45 mn, porté par tout artiste ou groupe musical constitué en association, pouvant bénéficier d'une aide de **8 000 €** maximum,
- **un spectacle pour les 6-11 ans**, d'une durée de 30 à 60 mn, porté par tout artiste ou groupe musical constitué en association, pouvant bénéficier d'une aide de **8 000 €** maximum,
- **une création pour les enfants**, destinée aux 3-11 ans, portée par tout artiste ou groupe musical constitué en association, ou toute structure œuvrant dans le domaine de l'animation jeunesse ou le domaine éducatif, pouvant bénéficier d'une aide de **5 000 €** maximum,
- **une mise en valeur originale du patrimoine oral**, portée par toute personne, artiste ou structure. Le montant de l'aide s'élève à **15 000 €**.

La sélection des dossiers de candidature complets sera réalisée en avril 2017.

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus par téléchargement sur les sites : www.grandest.fr/bourse-de-soutien-a-creation-langues-regionales et www.olcalsace.org

Date limite de réception des dossiers de candidature complets : **le 28 février 2017**. Les lauréats seront désignés en juin prochain.

Pour plus d'informations, merci de contacter la Région Grand Est au 03 88 15 69 43 ou à l'adresse : freddy.staath@grandest.fr

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr